

Melle, le 6 septembre 2024

Direction des affaires juridiques
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

Objet : Convocation du conseil communautaire de la communauté de communes Mellois en Poitou

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil communautaire exceptionnel prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 12 septembre 2024 à 19 h 30

Salle des fêtes à Saint-Martin-Lès-Melle

Ordre du jour

Finances

1. Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quinquies A dans une zone France Ruralités Revitalisation (FRR)
2. Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - Exonération en faveur des médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 10 septembre 2024 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Le Président,
Fabrice MICHELET

